

FORMATION DE BASE

TRÉSORERIE

Pour les personnes nouvellement élues

Ce cours s'adresse à vous si vous êtes :

- Une personne élue pour la première fois au poste de trésorerie.

Le contenu

- Les fonctions et les responsabilités de la personne trésorière et du comité de surveillance.
- Les revenus et les déboursés.
- Les avantages imposables et le registre.
- Le journal des opérations financières.
- Les prévisions budgétaires.
- L'état des résultats.
- La conciliation bancaire et l'avoir net de la section.

Approche pédagogique : magistrale, participative, exercices pratiques

Les objectifs spécifiques

Les personnes participantes seront capables :

- D'identifier et de réaliser les différentes fonctions inhérentes au mandat de la personne trésorière de la section, selon les statuts en vigueur au SFPQ.
- D'exécuter les procédures comptables requises en utilisant les différents logiciels comptables mis à leur disposition au sein du SFPQ.

Cette formation est donnée par les personnes conseillères du Service de l'action politique, de la formation et de la mobilisation du SFPQ.

Elle dure 6 heures et est diffusée de jour.

Veillez apporter :

Une calculatrice et le document « Statuts du SFPQ ».